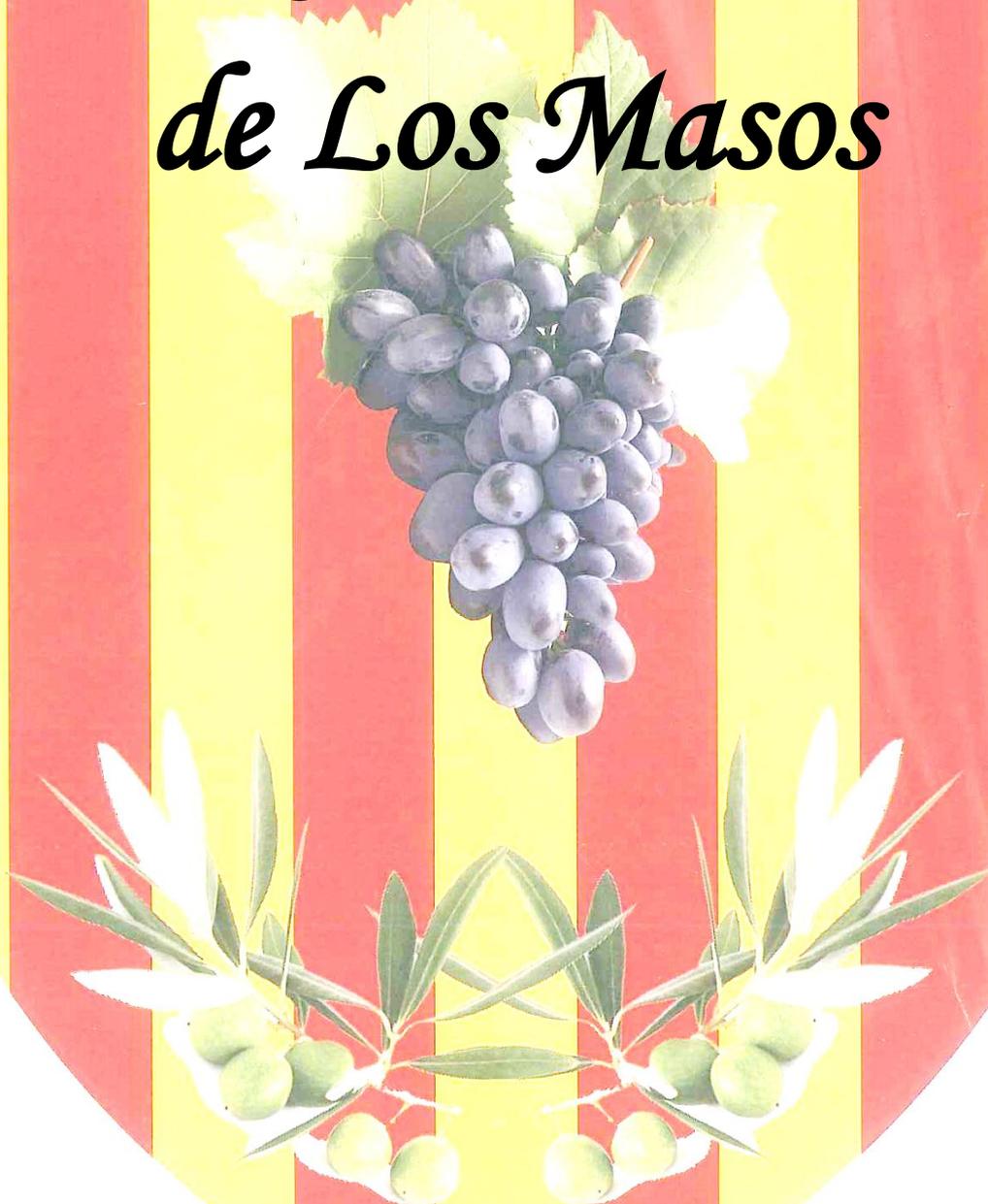


Bulletin Municipal 2024

Commune de Los Masos



MAIRIE DE LOS MASOS
07 RUE DE L'EGLISE
66500 LOS MASOS
TEL : 04.68.96.20.19
MAIL : mairie@mairiedelosmasos.fr

SOMMAIRE

- MOT DU MAIRE
- HOMMAGE A CHANTAL DUHAUVELLE
- POINT TRAVAUX
- POINT FINANCES
- POINT URBANISME
- LES ECOLES
- LA BIBLIOTHEQUE
- POLICE MUNICIPALE
- BON A SAVOIR
- REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES
- ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE
- COUP D'ŒIL SUR LOS MASOS
- ANIMATIONS
- INFOS MAIRIE ET CONSEILLER NUMERIQUE
- NUMERO D'URGENCE
- RAPPEL ELECTIONS
- ACTUALITES ADMINISTRATIVES
- ETAT CIVIL



Mesdames et Messieurs, cher(es) administré(es)

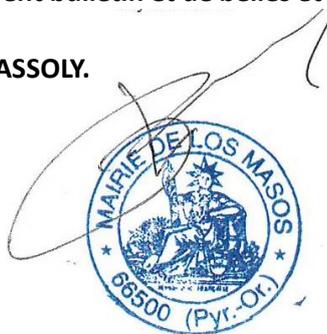
Comme les vacances d'été, le bulletin municipal arrive avec les nouvelles de votre Mairie. Après 3 scrutins électoraux qui ont mobilisé les électeurs, les services et vos élus, je constate que les Masois et Masoises se sont déplacés aux urnes à 70% soulignant leur attachement à la démocratie qui reste encore et toujours à défendre.

Comme vous l'imaginez les temps sont bien difficiles pour le pays, les collectivités et les citoyens... Mais nous essaierons comme toujours de servir le village, afin qu'il demeure cet espace préservé familial et apaisé.

En attendant permettez-moi de remercier les élus, les associations, les bénévoles de la bibliothèque, les équipes enseignantes, les forces vives du village qui contribuent à faire de los masos un village où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une agréable lecture du présent bulletin et de belles et méritées vacances.

Pour l'équipe municipale, votre Maire, Guy CASSOLY.



Une pensée particulière pour Madame Chantal Duhauvelle



Chantal DUHAUVELLE faisait partie de ces « belles personnes », les épreuves de la vie elle en a fait ses forces,

Jamais centrée sur elle-même mais toujours vers les autres, Chantal était avant tout une mère dévouée et une grand-mère bienveillante et adorée.

Chantal, infirmière de profession, était aussi depuis très longtemps une fervente défenseur de l'école publique.

Dès son arrivée au village elle a géré l'amicale laïque, était de tous les projets au profit des écoles et des enfants qu'elle aimait tant.

En 2001 elle s'engage aux côtés du Maire Guy CASSOLY, et deviendra son adjointe déléguée aux affaires scolaires et aux associations de 2014 jusqu' en 2022 où elle décida d'alléger ses délégations pour raison de santé mais tenant à conserver les écoles. Elle siégera jusqu' au bout au sein de la commission enfance jeunesse de la communauté de communes du Conflent où elle n'aura de cesse de défendre les écoles rurales et les services périscolaires pour les familles.

Elle aura également donné beaucoup de sa personne en gérant l'association vivre à Los Masos de 2014 à 2017, pour permettre la renaissance du bistrot communal et en assurant sa gestion avec toujours sérieux et rigueur car Chantal avait ces qualités essentielles.



Aujourd'hui, la mairie de Los Masos perd une élue dévouée, loyale et discrète très attachée à l'intérêt général.

Toutes nos pensées à la famille de Chantal...

*Le Maire, Guy CASSOLY
Les adjoints et les adjointes au Maire
Les Conseillers Municipaux
La Secrétaire Générale
L'ensemble du Personnel Communal*



LES TRAVAUX



LE LAVOIR

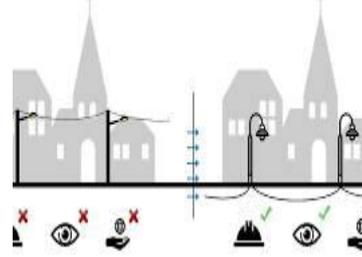


Le Lavoir est, comme dans « intervalles », notre fil rouge. C'est-à-dire que compte tenu des nombreux travaux sur la commune, nous sommes obligés de les prioriser et le lavoir n'étant pas une priorité absolue, les agents y interviennent épisodiquement.

Donc, nous ne perdons pas espoir !

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et fibre sont terminés et le paysage s'en voit changé !



AVANT



APRES



ECLAIRAGE PUBLIC



La commune de Los Masos a signé une convention avec le SYDEEL66 pour la rénovation de l'éclairage public par une modernisation des foyers énergivores en foyers LED basse consommation, nous permettant ainsi de faire de sérieuses économies sur l'électricité.

Les travaux de remplacement se feront fin octobre et courant novembre de cette année.

MISE EN LED DU PARC EP	MONTANT TOTAL HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC
TRAVAUX	109600€	21920€	131520€
TVA À CHARGE DU SYDEEL REMBOURSE PAR L'ÉTAT	21574.54€		
PARTICIPATION SYDEEL	38829.78€		
PARTICIPATION ÉTAT FOND VERT	38360€		
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE	32755.68€	PARTICIPATION 20%/AN SUR 5 ANS SOIT <u>6551.14€/AN</u>	

BOULODROME



Suite à la renaissance de l'association de pétanque nommée « La Pétanque Losmasosienne », le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter le court de tennis existant, qui était délabré, en boulodrome composé de plusieurs pistes de jeu.



La présence d'un terrain de pétanque est **féderatrice de lien social**. Les habitants s'y retrouvent, échangent...

Une belle initiative

La météo et les participant(e)s étaient au rendez-vous sur le boulodrome du village de Los Masos en cet après-midi du Mercredi 29 Mai. En effet, "La pétanque Losmasosienne" avait convié seize équipes composées de licenciés, de sociétaires et de résidents des foyers de vie des Pardalets de Los Masos et du Pla des Oliviers de Marquixanes.

La rencontre très riche en émotions s'est achevée dans la bonne humeur par la remise des récompenses et la dégustation d'une collation bien méritée. Ce moment de convivialité, d'échanges et d'intégration sociale organisé par le club ne manquera pas de se reproduire.

À suivre...



COMPOSTEURS DE QUARTIER



D'un commun accord entre la Communauté de Communes Conflent Canigó et la commune de Los Masos, il a été convenu d'implanter deux composteurs de quartier, l'un à l'entrée de Llounat (photo ci-dessus) et l'autre derrière les écoles.

L'implantation de tels équipements répond également à la volonté d'améliorer le service rendu aux habitants par une meilleure intégration urbaine des équipements et de répondre au programme local de prévention des déchets sur le volet de réduction des déchets, porté par la Communauté de Commune Conflent Canigó.

Le compostage de quartier permet de tisser un lien social essentiel à la vie en communauté.

Le plan de financement a été établi à partir des éléments suivants :

- Travaux de génie civil fait en régie

La Communauté de Commune Conflent Canigó, qui perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée avec la taxe foncière, prend en charge directement les équipements de l'opération évaluée comme suit :

- Composteurs 952€ TTC
- Bio-seaux 66€ TTC
- Brass' compost 28€ TTC
- Panneau d'information 100€ TTC

Soit un total de 1156€ TTC.

CHEMIN DE LA FAMADE

Suite à la dégradation du chemin de la Famade, la réfection du chemin a été réalisée en régie par les agents techniques.



Chemin Départemental 24

L'agence routière nous a informé que la réfection de la couche de roulement du RD 24 qui s'étend du carrefour de la sacristie jusqu'au château d'eau sera traitée cet automne.





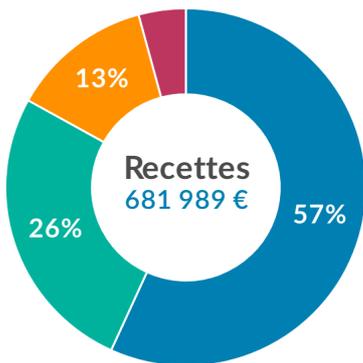
FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Financier Unique : Los Masos

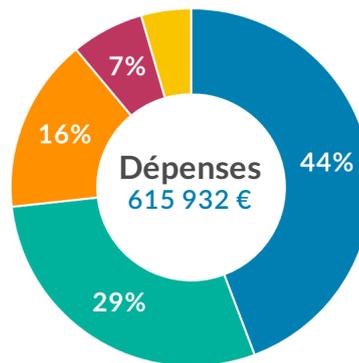
Pour la première année, la commune a présenté les anciens documents budgétaires, compte de gestion du percepteur et compte administratif, sous un seul document : le compte financier unique CFU. Le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Compte Financier Unique 2023

Fonctionnement

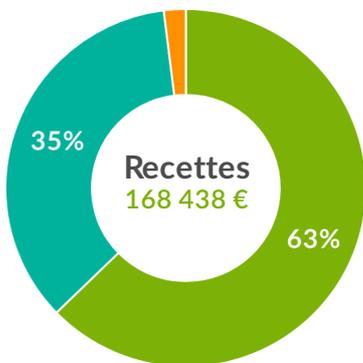


- Impôts et taxes : 387 337 €
- Dotations et participations : 179 219 €
- Autres recettes réelles : 86 648 €
- Produits des services : 28 785 €

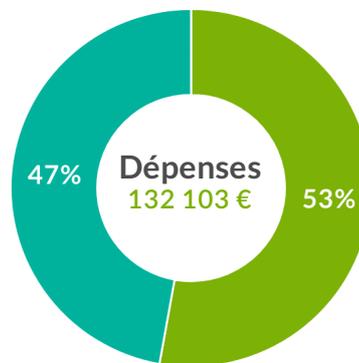


- Charges de personnel : 272 717 €
- Charges générales : 178 522 €
- Charges gestion courante : 96 916 €
- Autres dépenses réelles : 40 240 €
- Interêts d'emprunts : 27 537 €

Investissement



- Excédents de fonct capitalisés : 105 665 €
- Dotations et subventions : 59 472 €
- Autres recettes réelles : 3 301 €



- Remboursement du capital : 69 766 €
- Dépenses d'équipement : 62 336 €

Les résultats du CFU 2023

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	681 989 €	615 932 €
	Invest	168 438 €	132 103 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct	76 423 €	0 €
	Invest	0 €	105 665 €
Total exercice (réalisations + reports)		926 851 €	853 701 €
Résultat de clôture de l'exercice		73 150 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Fonct	0 €	0 €
	Invest	23 518 €	23 518 €
Totaux cumulés		950 369 €	877 219 €
Résultat financier définitif		73 150 €	

► Les dépenses de fonctionnement sont similaires à l'année précédente

► La commune a fait le choix de maîtriser sa fiscalité



Réalisation des investissements

56%



Capacité de désendettement

14.01 ans



FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2023

Résultats du Compte Financier Unique : Los Masos

Analyse financière de notre collectivité

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	622€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	689€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	63€/Hab
Encours de la dette	935€/Hab
Dotations globales de fonctionnement (versées par l'État)	175€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	44%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	101%
Dépenses d'équipement brut / RRF	9%
Encours de la dette / RRF	136%
Épargne brute / RRF	10%

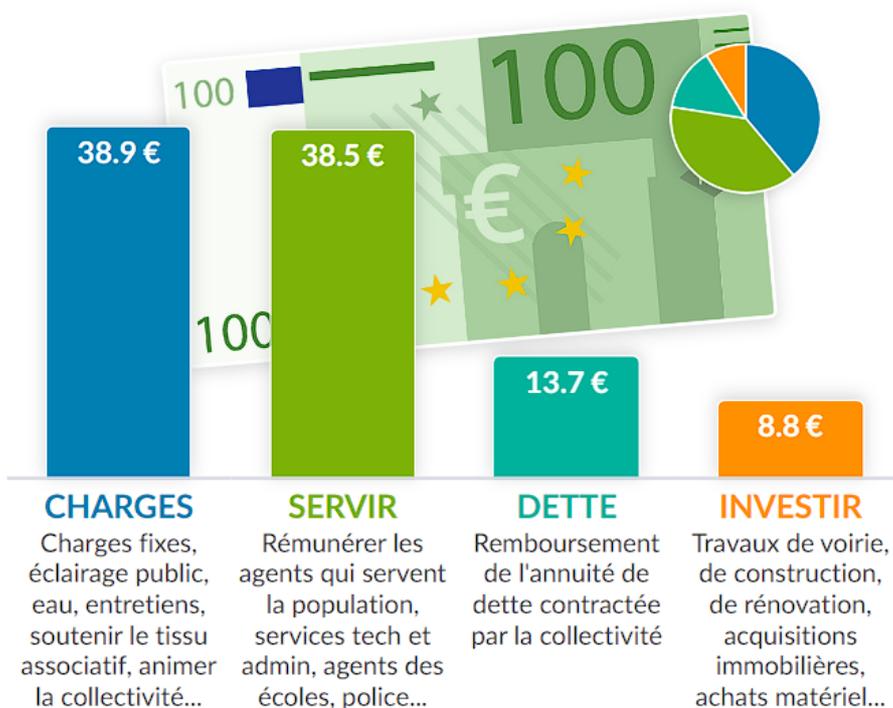
Analyse financière

En 2023, malgré les contraintes financières le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition, considérant que d'une part l'augmentation de la taxe foncière décidée par la communauté de commune, d'autre part l'évolution des bases fiscales, pesaient déjà sur les budgets des habitants.

Que fait la commune avec 100

38,9€ pour les charges de la commune (eau, entretiens, subventions, animations) 38,5€ pour les charges de personnels 13,7€ pour le remboursement des emprunts 8,8€ pour l'investissement communal

Que fait la commune avec 100€ ?

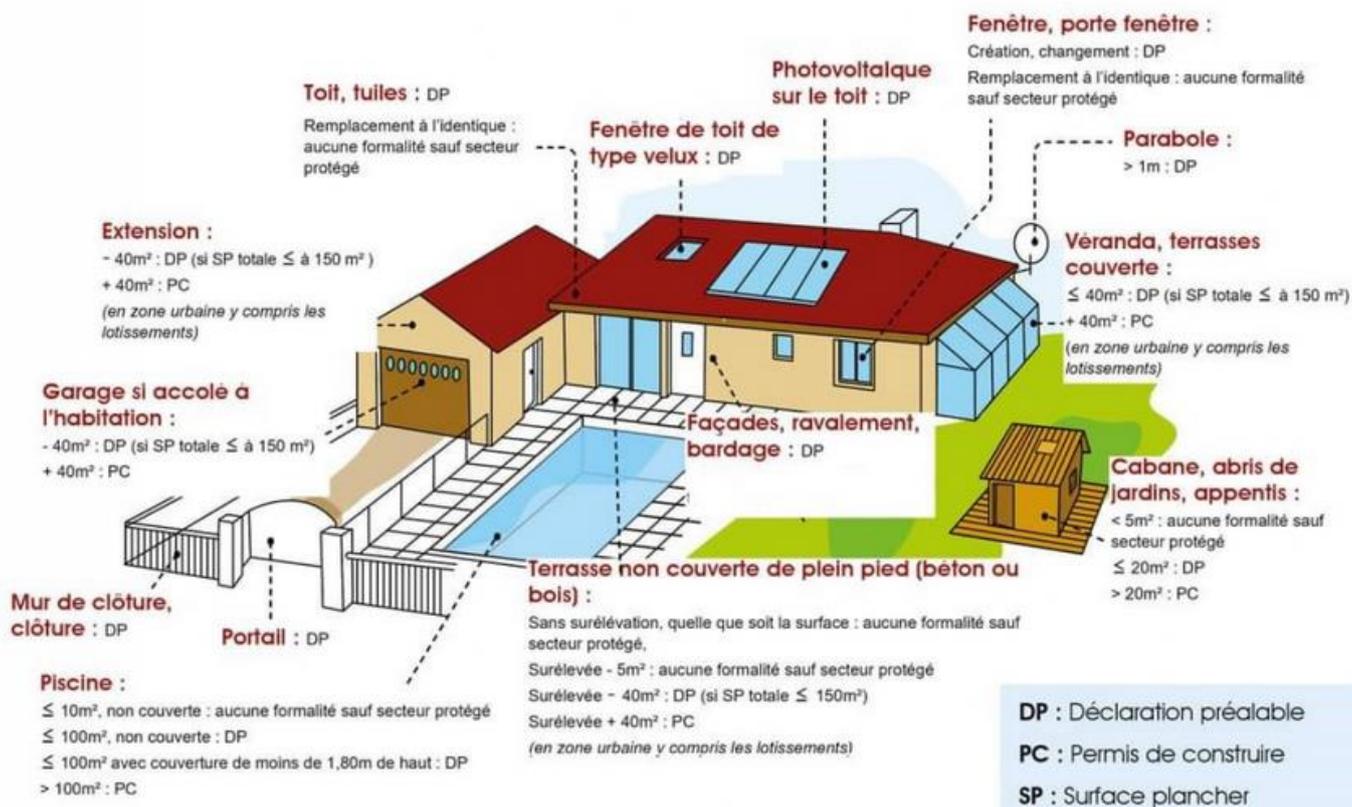


”

Malgré les difficultés la commune a réalisé diverses opérations qui étaient programmées depuis le début du mandat : Mise aux normes des sanitaires de la mairie, Réalisation d'un nouveau colombarium, Effacement et mise en sécurité du réseau électrique et téléphonique à Llonat. Etudes pour la réfection du pont de la Traverse, en liaison avec la municipalité de Prades. Maintien du bistrot avec achat du fonds de commerce et des matériels et choix de passer en location-gérance. Réfection de voiries.



LES TRAVAUX A DÉCLARER



Document	Travaux concernés
Déclaration préalable (DP)	Travaux sur une maison ou une annexe Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur Construction de piscine Construction d'un mur ou d'une clôture Installation panneaux solaires...
	Travaux entraînant un changement de destination sans modification extérieure
	Lotissement et division foncière non soumis à permis d'aménager
Permis de construire (PC)	Constructions maison individuelle Travaux créant une surface de plancher supérieure à 40m ² . Toutefois, entre 20 m ² et 40 m ² , un permis de construire est toujours obligatoire si les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150 m ² une fois les travaux achevés Changement de destination avec travaux sur la façade ou structure porteuse

Document	Travaux concernés
Certificat d'urbanisme d'information (Cua)	Connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain
Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de son projet
Permis d'aménager (PA)	Création de lotissements Aménagements divers (camping...)
Permis de démolir (PD)	Démolition partielle ou totale d'une construction sans reconstruction Avec reconstruction : PC

Demande d'urbanisme en ligne :

Se connecter sur <https://ccc66.urba.netagis.fr/NetADS/sve/CCC66/>

1 – Il vous sera demandé de vous identifier soit par FranceConnect, soit en créant votre compte

2 – Vous pouvez saisir votre demande.

Attention de bien sélectionner la commune et la nature du dossier

3 – Après avoir complété les informations nécessaires, vous devez joindre les pièces nécessaires à votre projet.

Ces pièces doivent être jointes sous format PDF, JPG ou PNG, Les plans et photographies devront avoir une résolution minimum de 300 ppp (DPI) et les autres pièces un minimum de 100 ppp (DPI), Chaque pièce nécessaire doit être contenue dans un fichier distinct

Après le dépôt de votre demande

1 – Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plateforme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE), dans un délai d'un jour ouvré, sur le mail indiqué lors de la demande.

2 – Dans un délai de 10 jours, la commune vous transmettra, sur le mail indiqué lors de la demande, l'Accusé de Réception Electronique (ARE) indiquant les références du dossier. La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique

3 – Si dans un délai de 11 jours suivant votre dépôt de demande vous n'avez pas de retour d'ARE, merci de contacter la commune ou le service urbanisme de la Communauté de Communes Conflent Canigo, avant de réitérer votre demande

CONTACT :

Le service urbanisme de la Mairie de Los Masos est joignable par mail :

urbanisme@mairiedelosmasos.fr ou mairie@mairiedelosmasos.fr

Le service reçoit sur rdv le vendredi, pour la prise de rdv vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 04.68.96.20.19 aux heures d'ouverture.

Pour contacter le service urbanisme de la Communauté de Communes :

– Freddy HOARAU au 04.68.05.05.12 ou hoarau.freddy@ccconflent.fr

– Charlie MESTRE au 04.68.05.05.11 ou mestre.charlie@conflentcanigo.fr

– Juliette REES-LLOZE au 04.68.05.50.55 ou ress-lloze.juliette@ccconflent.fr

L'Adjoint délégué à l'urbanisme Geoffrey PAYRE



Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 sont ouvertes, vous pouvez vous présenter en mairie muni du livret du famille et du carnet de santé de votre enfant afin de compléter un certificat d'inscription.

Aucune dérogation ne sera accordée pour des inscriptions dans d'autres écoles, exceptées celles prévues par la Loi.

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 :



Les élèves de Los Masos ont eu cette année encore une belle année scolaire.

Ils ont présenté aux parents un spectacle de Noël et ont participé à une journée carnaval.

Des sorties scolaires ont aussi été au programme notamment à Collioure.

Les enfants ont aussi pu profiter d'une jolie kermesse qui les a ravis l'école tient d'ailleurs à remercier les parents sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.



La classe de CE1-CE2 une après-midi découverte de la pétanque grâce au nouveau club de pétanque de Los Masos



RENTREE 2024-2025

Cette année la rentrée des classes de Los Masos est fixe au lundi 02 septembre 2024 pour nos élèves.

Changement cette année suite à la fermeture de la 4eme classe la répartition se fera sur 3 classes.

Merci

Merci aux parents qui se sont mobilisés à nos côtés ces dernières années afin d'essayer de conserver la 4eme classe.
Merci également pour leur participation à la vie de l'école.

CANTINE :

Les inscriptions à la cantine se font soit par le portail famille sur le site de la Communauté de Communes Conflent Canigo soit au guichet du SIST jusqu'au 12 juillet 2024.



Programmation du centre de loisirs 2024 sur le site de Los Masos sous la direction de Madame Estelle BACO.

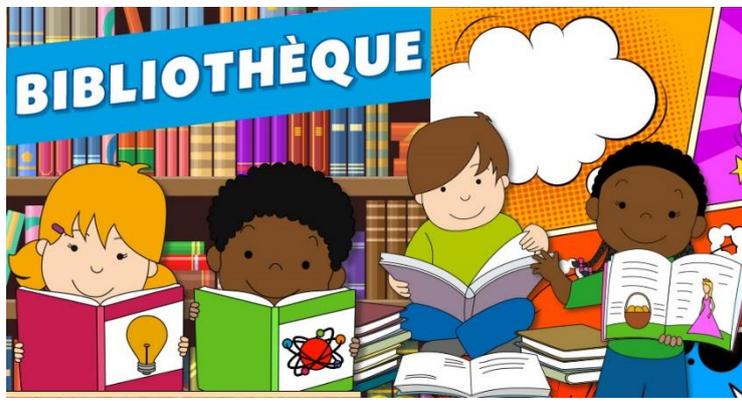
ACCUEIL DE LOISIRS DE LOS MASOS

PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ

Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024

DU 8 JUILLET AU 12 JUILLET	DU 15 JUILLET AU 19 JUILLET	DU 22 JUILLET AU 26 JUILLET	DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT
Les Aventuriers Sortie Piscine Sortie Cabane du Yeti Journée Koh-Lanta Balade Activités créatives, manuelles, sportives et culinaires sur site	Rencontre avec la nature Balade Sortie Piscine à Err Activités créatives, manuelles, sportives et culinaires sur site	L'eau dans tous ses états ! Sortie Piscine Sortie au Parc Animalier de Casteil Activités créatives, manuelles, sportives et culinaires sur site	Sports & Loisirs Sortie Jardin d'Ariane Fête des ADL Activités créatives, manuelles, sportives et culinaires sur site

Prévoir un pique-nique froid chaque jour.
Ce programme est soumis à de possibles modifications.



Jours et horaires d'ouverture

Le mercredi après-midi de 14h à 16h

Le samedi matin de 10h à 12h

La bibliothèque municipale est ouverte à tous et son adhésion est gratuite.
Fermeture annuelle au mois d'août.

Merci à ses bénévoles Annie, Cathy et Suzanne qui, grâce à leur animation, permettent de conserver l'âme de ce lieu atypique.

Merci au bibliobus qui passe semestriellement et qui contribue à poursuivre la dynamique de rénovation.

Merci aux enfants de l'école qui viennent régulièrement, accompagnés de leur enseignante, pour se familiariser à une bibliothèque réelle, se documenter et emprunter des ouvrages.

Merci aux masois et masoises qui utilisent *la boîte à livres*.



Nouveauté pour la rentrée :

Une jeune lycéenne de Los Masos se propose d'animer, à partir du mois de septembre, un *atelier d'écriture* pour les enfants et adultes intéressés.

Les modalités de fonctionnement seront fixées à la rentrée de septembre, selon le nombre d'inscrits, en partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque et la mairie. Pour les intéressés : adressez-vous **dès maintenant**, soit à la bibliothèque (voir horaires ci-dessus), pour proposer votre inscription.

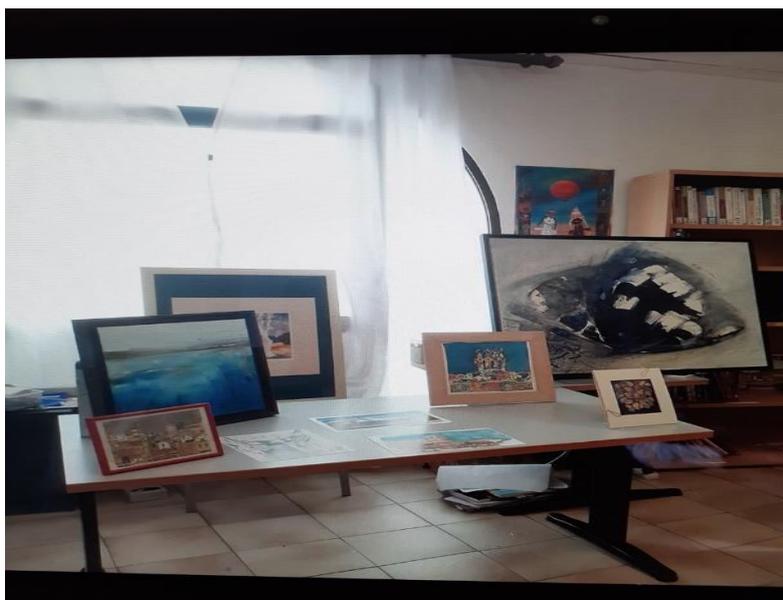
La Maternelle explore l'Art à la Bibliothèque Municipale

Le 5 avril dernier, les bénévoles de la Bibliothèque ont transformé le local, le temps d'une matinée, en une mini-expo peinture pour nos petits de la maternelle. Le but était de leur montrer différentes techniques de peinture : aquarelle, encre de Chine, peinture à l'huile ou acrylique... mais aussi différents styles : abstrait, paysage, pointillisme, nature morte...

Les enfants ont pu exprimer leur ressenti devant les œuvres et échanger avec leurs camarades.

Le 30 avril, la visite du musée Rigaud à Perpignan, le matin, fut l'occasion de donner des explications sur plusieurs tableaux. L'après-midi était consacrée au muséum d'histoires naturelles. Les petits élèves ont été très réceptifs et ont posé de nombreuses questions.

Enfin, pour conclure ce cycle, ils auront la possibilité de reproduire, en dessins, les œuvres exposées à la bibliothèque.



POLICE MUNICIPALE

Le Policier Municipal de par sa fonction est amené à intervenir dans plusieurs domaines et conjointement avec d'autres structures de service à la population, il effectue notamment des patrouilles diurnes et nocturnes, des contrôles routiers avec la gendarmerie, de la surveillance sur toutes les manifestations de la Commune, la sécurisation des lieux avant une intervention des pompiers, du secours à la personne...

SECURITE ROUTIERE

Grâce à une collaboration entre l'école de Los Masos et la police municipal, les élèves de la classe CM1-CM2 ont pu approfondir leurs connaissances du code de la route grâce à des exercices réguliers de sécurité routière



EN VOITURE, bien les installer pour mieux les protéger.



• Pour les tout-petits : **LE SIÈGE À COQUE**



- Adapté jusqu'à 85 cm.
- Installé dans le siège, à l'arrière de préférence ou à l'avant.
- Attention à l'installation ! Lire attentivement le mode d'emploi.

• Pour les moins grands : **LE SIÈGE BAQUET**



- Adapté jusqu'à 1 m.
- Siège doté d'un harnais ou d'une ceinture.
- Installé à l'arrière, face à la route.

• Pour les plus grands : **LE SIÈGE AVEC DOSSIER**



- Jusqu'à 10 ans.
- Utiliser la ceinture de sécurité de l'automobile.
- Installé à l'arrière, face à la route.

À VÉLO, bien les installer pour mieux les protéger.



• Pour les moins grands : **JUSQU'À 5 ANS**



- Siège homologué, monté d'un harnais, de représentations réglementées et de protections latérales.
- Peut être fixé à l'avant ou à l'arrière.

• Pour les plus grands : **AU-DELÀ DE 5 ANS, JUSQU'À 14 ANS INCLUS**



- Siège homologué et adapté à des enfants plus grands, monté d'une ceinture de sécurité et de représentations.
- Le transport d'un passager de plus de 14 ans est interdit.

• **Jamais sans son ÉQUIPEMENT**



- Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans. À partir de 11 ans, il est fortement recommandé.
- Le gilet réfléchissant est obligatoire lors d'apprentissage, le nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

RODEOS MOTOS – VOITURES ET INCIVILITES

Il est rappelé que Los Masos est un village familial et tranquille ; la police municipale sera vigilante afin de préserver la tranquillité publique ; aussi les rodéos en voiture ou moto dans le village et sur le plateau seront **sévèrement sanctionnés.**

NON-RESPECT D'UN PANNEAU STOP :

Cette infraction au code de la route peut être assimilée à un refus de priorité, c'est-à-dire à une éventuelle mise en danger de la vie d'autrui. L'infraction au STOP constitue une contravention de classe 4 et les forces de l'ordre peuvent vous verbaliser. L'amende forfaitaire est de 135€ et le Code de la route prévoit également un retrait de 4 points sur votre permis.

RAPPEL



STATIONNEMENT GENANT :

Tout véhicule stationné pendant une durée de 7 jours ininterrompu sur un même point de la voie publique est considéré comme abusif et est donc verbalisable.

STATIONNEMENT RUE DES ECOLES :

Pour rappel dans le cadre du plan vigipirate la circulation et le stationnement sont interdits rue des écoles pendant l'année scolaire et l'été durant le centre de loisirs.

Suite à la **dégradation de la barrière de sécurité** à l'entrée de la rue celle-ci ne fonctionne plus pour le moment mais l'arrêté est toujours en vigueur, sous peine de verbalisation.

OBJETS/ANIMAUX PERDUS/TROUVES :

En cas de perte ou si vous trouvez un objet n'hésitez pas à contacter le service de Police Municipale au 06.24.61.72.34 ou police.municipale@mairiedelosmasos.fr.

Ce système fonctionne aussi pour les animaux trouvés ou perdus.

Une annonce pourra également être faite sur panneau pocket.

ANIMAUX DOMESTIQUES :

Pour rappel les propriétaires d'animaux ne doivent pas :

- Laisser les chiens et les chats divaguer dans l'espace public
- Les sortir en laisse
- Ramasser leur déjection (passible d'une amende de 38€ en cas de non-respect)
- Respecter les panneaux d'interdiction aux chiens
- Il est interdit de nourrir les chats errants

Les chiens catégorisés doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES :

Si vous partez en vacances et que vous souhaitez que votre maison soit surveillée en votre absence vous pouvez compléter le document suivant et l'envoyer sur le mail

police.municipale@mairiedelosmasos.fr





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* :	à* :
	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :
Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* :
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme*
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE
Nom* : Prénom* :
Code postal* : Ville* :
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :
Êtes-vous joignable pendant votre absence :
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :
Autre renseignement : (à préciser si besoin)

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :



COLLECTE D'ORDURES MENAGERES

Pour rappel le ramassage des containers verts à lieu 1 lundi sur 2 sauf en période estivale où le ramassage se fait tous les lundis et tous les mercredis pour les containers jaunes.

Ci-joint le planning :

JANVIER							FÉVRIER							MARS									
seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7		5				1	2	3	4	9				1	2	3	
8	9	10	11	12	13	14		6	6	7	8	9	10	11		10	4	5	6	7	8	9	10
15	16	17	18	19	20	21		7	12	13	14	15	16	17	18	11	11	12	13	14	15	16	17
22	23	24	25	26	27	28		8	19	20	21	22	23	24	25	12	18	19	20	21	22	23	24
29	30	31						9	26	27	28	29				13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL							MAI							JUIN										
seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7		18				1	2	3	4	5	22				1	2		
8	9	10	11	12	13	14		19	5	6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21		20	13	14	15	16	17	18	19		24	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28		21	20	21	22	23	24	25	26		25	17	18	19	20	21	22	23
29	30							22	27	28	29	30	31				26	24	25	26	27	28	29	30

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE										
seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7		31				1	2	3	4	35				1				
8	9	10	11	12	13	14		32	5	6	7	8	9	10	11	36	2	3	4	5	6	7	8	
15	16	17	18	19	20	21		33	12	13	14	15	16	17	18	37	9	10	11	12	13	14	15	
22	23	24	25	26	27	28		34	19	20	21	22	23	24	25	38	16	17	18	19	20	21	22	
29	30	31						35	26	27	28	29	30	31		39	23	24	25	26	27	28	29	

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE										
seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	seM	L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6			44				1	2	3	48									
7	8	9	10	11	12	13		45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8	
14	15	16	17	18	19	20		46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15	
21	22	23	24	25	26	27		47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22	
28	29	30	31					48	25	26	27	28	29	30		52	23	24	25	26	27	28	29	
																01	30	31						

2024

CALENDRIER DES COLLECTES

LOS MASOS



Jour de collecte
Tri sélectif

Jour de collecte
Ordure ménagère

☎ 04 68 05 62 64
du mardi au vendredi de 9h à 12h

🌐 confientcanigo.fr

✉ service.dechets@confientcanigo.fr

📍 ConfientCanigo



Gestion et Valorisation
des déchets

Nous vous rappelons que les containers individuels ne peuvent restés sur la voie publique, ils doivent être sortis la veille au soir du jour du ramassage (voir le jour même) et rentrés le jour du ramassage sous peine de verbalisation.



DECHETTERIES

En tant que particulier vous avez la possibilité d'accéder au 3 déchetteries du Conflent en présentant un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin d'y déposer tous types de déchets non collectés dans les ordures ménagères.

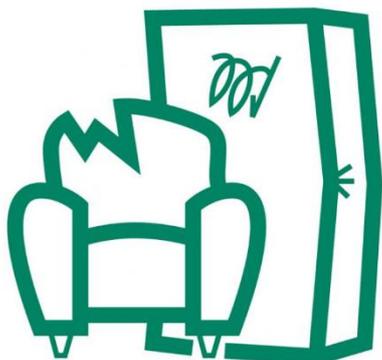
Horaires :

VERNET	PRADES	VINGA
du mardi au samedi 9h-12h / 14h-17h15	du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h15 dimanche 9h-12h	du mardi au samedi 9h-12h / 14h-17h15

Déchets acceptés :



ENCOMBRANTS



ARRÊTONS DE SOUILLER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE

STOP
Vous avez des encombrants ?
Nous collectons gratuitement à votre domicile !

Appelez le 04 68 05 62 64
du mardi au vendredi de 9h à 12h
pour convenir gratuitement d'une heure de ramassage.

Conflent Carigó

COMPOSTAGE

Mais qu'est-ce que le compost ?? Le compost est un moyen très simple de transformer vos déchets de cuisine en ressource !



Pour quoi faire ?

- ✓ Réduire vos déchets et lutter contre le réchauffement climatique
- ✓ Des économies ! Maîtrise des coûts (transport et incinération) et récupération du produit fini
- ✓ Créer du lien entre les habitants (le composteur va vite devenir un lieu de convivialité !)
- ✓ Respect règlementaire: Loi AGECS: Depuis fin 2023, obligation de mise en place du tri à la source des biodéchets par les collectivités.

POUR RAPPEL :

Des composteurs collectifs ont été installés rue de l'église et derrière les écoles pour le Hameau de Llonat.
Des seaux pour le compostage sont disponibles à la Mairie.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE LE MARDI PAR LA REGION

Vous habitez la commune, vous avez besoin de vous rendre à Prades pour le marché ou autres et n'avez pas de moyen de locomotion, le service de transport à la demande vous accompagne sur un simple appel au **0 806 80 80 90**

Réservez votre trajet la veille avant 15h, le service vient vous chercher et vous dépose aux horaires et aux arrêts départementaux définis dans la fiche horaire de votre secteur.

Lieu départ : ballanet/sacristie/place lloncet/ Llonat château d' eau/ llonat mairie



FORTES CHALEURS

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
metsa.fr • #canicule



EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES OU NAUSÉES



PROPOS INCOHÉRENTS

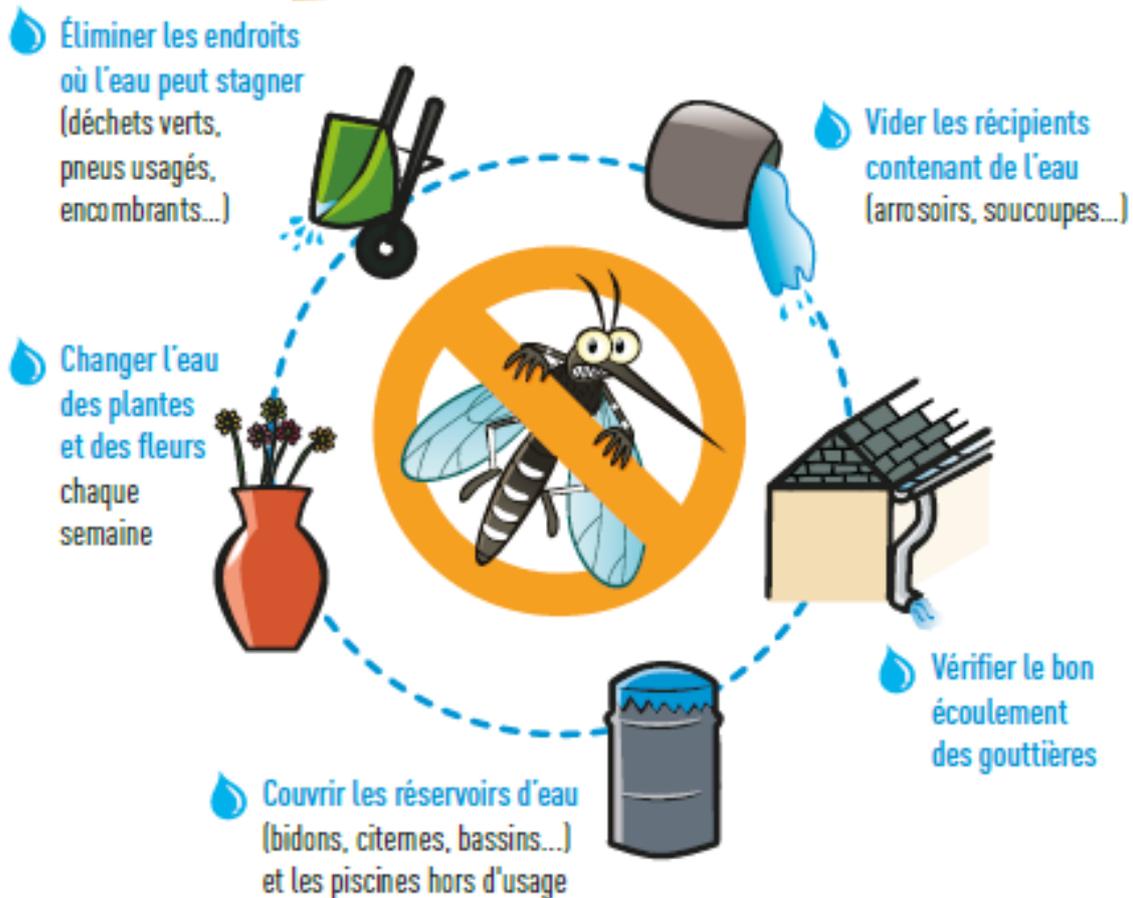
SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

   @MinSoliSanté

 Ministère des Solidarités et de la Santé

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



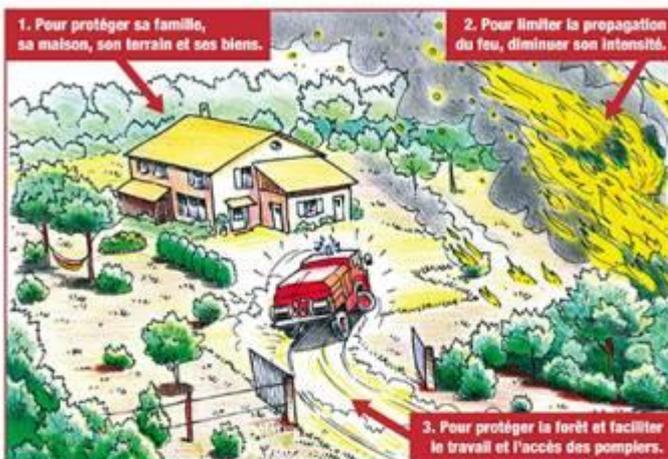
CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

Obligations Légales de Débroussaillage

Pourquoi débroussailler ?



Le débroussaillage

Plus qu'une nécessité, une obligation !

Je débroussaillais mon terrain pour protéger la forêt et mon habitation



Débroussailler, c'est s'auto-protéger

Débroussailler, c'est anticiper la venue du feu

Débroussailler, c'est respecter la loi et ne pas s'exposer à des sanctions pénales



La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.



INFO
Suis-je à moins de 200 m de la forêt ?
Consultez le site www.sigvar.org

SANCTIONS
Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €. Suite à une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de 30 €/m² non débroussaillé.





Une sécheresse qui dure dans le temps et amenée à se répéter...

Température moyenne en augmentation (sur la Têt)
+ 1,4 °C
entre 1958 et 2018

Déficit de pluie à l'Ouest du territoire
- 50 %
en 2023

Déficit en neige
- 75 %
en 2023

**Changeons demain, agissons maintenant !
Commençons par les eco-gestes !!**



Les mesures de restriction sécheresse pour :

les particuliers



Après 3 années de sécheresse et des hivers marqués par de faibles précipitations, la Têt et ses affluents fournissent de moins en moins d'eau.

Face à ce manque, le préfet est amené à mettre en place des mesures de restriction suivant le niveau de gravité de la sécheresse.



Niveau de sécheresse



Aujourd'hui, nous en sommes là.

Etre en crise c'est ...

Se restreindre aux usages prioritaires de l'eau !

- eau potable
- santé
- sécurité civile



Des questions ?
Accédez à la FAQ
Sécheresse !

Suis-je concerné(e) par
les mesures de
restriction ?



Chasser les fuites :
une fuite goutte à goutte = 4 l/h perdus !
1 éco-geste, 0 regret



www.bassintet.fr

Source : Dossier de presse 2023 sur la gestion de la ressource en eau dans les Pyrénées-Orientales. Labrousse, C. et al 2020. Unravelling climate and anthropogenic forcings on the evolution of surface water resources in Southern France, 12, 3581. CIEAU

Le Syndicat Mixte de la Têt - Bassin versant (SMTBV) vous explique les restrictions :



ARROSAGE :

Les potagers		L'arrosage via l'eau potable : autorisé 2j/semaine entre 20h et 2h pour les communes ayant signé la charte d'engagement*. L'arrosage via un canal : autorisé (sauf si pénurie d'eau) selon un avis favorable par les autorités ayant la compétence GEMAPI (consultez le président de l'ASA du canal).
Les pelouses et jardins		L'arrosage des massifs fleuris et des plantes en pots est également interdit. Paillez vos sols pour les garder humides, c'est réduire l'arrosage !
Les arbres et arbustes		Sauf communes ayant signé la charte d'engagement* : autorisé entre 20h et 2h pour les arbres et arbustes plantés en pleine terre avec un paillage végétal et une réduction de 80% des prélèvements d'eau.
Les golfs		Sauf greens et départs : de 20h à 2h avec une eau issue d'un processus de réutilisation.



REMPLISSAGE :

Les piscines		Appoint toléré : <ul style="list-style-type: none"> • si impératif sanitaire (moustiques) sous réserve d'une réduction des besoins en eau, • pour le bon fonctionnement des dispositifs d'alarme. <p>Dans tous les cas : Pensez à bâcher votre piscine !</p>
--------------	--	---



COURS D'EAU :

Les prélèvements		Sauf pour l'abreuvement des animaux.
La pêche		Renseignez vous sur la réglementation en vigueur auprès de la Fédération de pêche 66.



NETTOYAGE - LAVAGE :

Les façades, toitures et terrasses		Sauf les surfaces en travaux et/ou impératif sanitaire.
Les voitures à domicile		Optez pour des solutions alternatives en choisissant des produits adaptés sans utiliser la moindre goutte d'eau !
Les voitures en station		Pour les stations de lavages professionnelles équipées d'un système de recyclage des eaux (minimum 70%).
Les bateaux		Sauf impératif sanitaire et/ou charte de gestion du port et/ou eau recyclée ou dessalée.



DIVERS :

Les fontaines en circuit ouvert et fermé		Interdiction
Les douches de plage		Interdiction
Création ou l'approfondissement d'un forage		Interdiction



Les mesures de restriction ne s'appliquent pas à l'utilisation de l'eau de pluie, de l'eau de mer et de l'eau domestique recyclée.

*Charte proposée par la préfecture aux maires volontaires s'engageant à respecter une liste de mesures pour les économies d'eau. (Se renseigner auprès de votre mairie.)

MATELAS

VOL / ESCROQUERIE DOMICILE DES SÉNIORS



EN JUIN 2024



MILLAS ST CYPRIEN
CABESTANY COLLIOURE
CÉRET
ST GENIS DES FONTAINES

LA GENDARMERIE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
VOUS PROTÈGE !



DE FAUX PROFESSIONNELS SE PRÉSENTENT AU DOMICILE DE PERSONNES ÂGÉES POUR VENDRE OU DÉSINFECTER DES MATELAS. DES TARIFS EXCESSIFS SONT COMMUNIQUÉS À L'ISSUE DE LA PRESTATION. LES PAIEMENTS SONT DEMANDÉS EN ESPÈCES OU PAR CB. LE MONTANT SUR LE TERMINAL DE PAIEMENT EST MODIFIÉ À VOTRE INSU. DES ESPÈCES SONT DÉROBÉES DANS LE DOMICILE.



COMMENT RÉAGIR :

- N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE AUX INCONNUS.
- EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LE 17.
- NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS. DEMANDEZ ET COMPAREZ DES DEVIS.
- NE LAISSEZ JAMAIS UN INDIVIDU SEUL CHEZ VOUS.



@GGD66



GENDARMERIE_066



@GENDARMERIE_066



[HTTPS://WWW.INTERIEUR.GOUV.FR/CONTACT/](https://www.interieur.gouv.fr/contact/)

CELLULE PRÉVENTION TECHNIQUE DE LA MALVEILLANCE 66

04/07/2024

FAUX ARTISANS

REPARATION / ENTRETIEN TOITURE



EN JUIN 2024



EN NOVEMBRE 2023



LE BARCARES
CANET EN ROUSSILLON
VILLENUEVE DE LA RIVIERE
SALSES LE CHATEAU



CORNEILLA-DEL-VERCOL
THEZA
LE SOLER

LA GENDARMERIE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
VOUS PROTÈGE !



DE FAUX ARTISANS SE PRÉSENTENT AU DOMICILE DE PERSONNES ÂGÉES POUR ENTREtenir / RÉPARER LA TOITURE. DES TARIFS EXCESSIFS SONT COMMUNIQUÉS À L'ISSUE DES TRAVAUX. LES PAIEMENTS SONT DEMANDÉS EN ESPÈCES OU PAR CB. LE MONTANT SUR LE TERMINAL DE PAIEMENT EST MODIFIÉ À VOTRE INSU. DES ESPÈCES SONT DÉROBÉES DANS LE DOMICILE.



COMMENT RÉAGIR :

- N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE AUX INCONNUS.
- EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LE 17.
- VOUS RECHERCHEZ UN VRAI ARTISAN : DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE MAIRIE
- NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS. DEMANDEZ ET COMPAREZ DES DEVIS.



@GGD66



GENDARMERIE_066



@GENDARMERIE_066



[HTTPS://WWW.INTERIEUR.GOUV.FR/CONTACT/](https://www.interieur.gouv.fr/contact/)



CELLULE PRÉVENTION TECHNIQUE DE LA MALVEILLANCE 66

04/07/2024



Registre communal des personnes vulnérables

INSCRIVEZ-VOUS !

La Mairie doit tenir à jour le registre communal des personnes vulnérables majeurs.

La Mairie invite les personnes à s'enregistrer sur le registre communal. L'usage de ce registre est réservé exclusivement à l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le registre nominatif communal est un document obligatoire pour toutes les communes. Il est confidentiel et destiné à lister les personnes vulnérables. Il ne sera activé qu'en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule, une crise sanitaire ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes vulnérables.

L'inscription sur ce registre est facultative et les personnes ont un droit d'accès et de rectifications des données nominatives. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise dans le cadre d'un déclenchement d'un plan départemental ou communal de sauvegarde de prendre contact avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles sont bien prises en charge.

L'inscription sur le registre doit résulter d'une démarche volontaire.

Vous êtes concernés si vous résidez sur la Commune et :

- Vous êtes âgées de 65 ans et plus
- Vous avez plus de 60 ans et êtes reconnus inapte au travail
- Vous êtes un(e) adulte handicapé(e) et bénéficiez de l'allocation adulte handicapé (AAH), de la prestation de compensation, de la carte de mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Les inscriptions sont fondées sur ces seuls éléments objectifs. Le Maire ne dispose pas d'un pouvoir d'appréciation et s'agissant d'un système déclaratif n'a pas à exiger de pièces justificatives de l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories cibles.

COUPON A REMETTRE A LA MAIRIE POUR UNE INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

SITUATION AU TITRE DE LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE :

.....

.....

SIGNATURE

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



ŒNOLOGIE : Association La Crinyana

Contact : Mr MAROUBY
06.07.52.48.59



HANDISPORT : Sport adapté Conflent

Contact : Mr BES Damien
06.13.37.03.15



NATURE ET CHASSE : A.C.C.A

Contact : Mr GRASSAUD
06.24.16.56.58



ARTS : Girafes

Contact : Mme ESPITALIER
06.81.86.81.92



SPORT AUTO : Conflent auto sport

Contact : Mr LIMIA
06.85.57.70.17



COMITE DES FÊTES

Contact : Mr CHEVALLIER
06.50.13.36.53



VIVRE A LOS MASOS

Contact : Mr ZAJDENWARG
06.77.62.61.70



NATURE ET PROGRÈS

Contact : Mr PICCO
06.17.40.59.94



LES ENFANTS DU NÉPAL

Contact : Mr MARTY
06.83.59.29.38



APE « LES PETITS MASOIS »

Contact : Mr CHRISTOL
06.18.46.41.62

NOUVEAU

A S S O C I A T I O N



Une nouvelle association de pétanque à Los Masos :

ASSOCIATION "LA PETANQUE LOS MASOSIENNE"

7 Place de l'Eglise Mairie
66500 Los Masos

Co-Présidents : Mr SELVA Joseph et AMOROS Philippe

Secrétaire : Mr BAILECHE Ali

Trésorier : Mr BAUJARD Jérôme

Contact : 07 88 63 54 48



Activités :

- Entraînement et participation aux tournois officiels départementaux avec 19 licenciés à la FFPJP.
- Développement de la pétanque loisirs avec 86 sociétaires dont 58 résidant à Los Masos et 28 en Conflent.
- Partenariats avec différentes structures socio-éducatives (école du village, foyers de vie de Los Masos et de Marquixanes).

N'hésitez plus mesdames et messieurs et venez nous rejoindre afin de soutenir cette toute nouvelle association Los Masosienne!



LA PETANQUE LOS MASOSIENNE

VOUS INVITE A

UN CONCOURS DE DOUBLETTES A LA MELEE

CHAQUE VENDREDI

DATES PREVUES:

26/07

02/08, 09/08, 16/08, 30/08

06/09, 13/09, 20/09, 27/09

Les **inscriptions** se feront à partir de **18H30**.

Les tournois débiteront à **19 heures précises**.

Le montant de l'inscription est fixé à 2 € par joueur.

Club de MMA



Présent depuis 14 ans sur la Commune le Club de MMA de Los Masos a franchi la barre des 60 adhérents. Le club connaît un bel essor, la légalisation et la promotion de ce sport en France explique cet engouement ! Le MMA apporte beaucoup tant sur le point physique mais aussi au niveau des valeurs humaines et est accessible à tous.

Le club change de nom officiellement cette année et fusionne avec le club du SOLER et PERPIGNAN pour permettre à nos adhérents d'échanger et d'accéder au haut niveau.

NOUVEAUTE :

A partir de septembre ouverture d'une section MMA-KIDS 6-12ans

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Instagram & Facebook :

RFACADEMY LOS MASOS

Nom du club : RFA ACADEMY LOS MASOS

Président : Mr ESCUDERO Cédric

contact club 06 74 13 52 30



RFA ACADEMY Nouveau

MMA KIDS - MMA - GRAPPLING

ACCES SALLE DE SPORT
PERPIGNAN SAINT CHARLES
7J/7 TARIFS ADHERENTS RFA

NEW

LOS MASOS	
LUNDI ET MERCREDI	
17H45 - 18H30	MMA KIDS (6-12ANS)
18H30 - 19H45	MMA ADOS ADULTES
19H45 - 20H45	MMA SECTION ELITE

f RFACADEMY Suivez vous ! i

PERPIGNAN / LE SOLER 06 58 52 47 84
LOS MASOS 06 58 11 86 01

LE SOLER FMMAF PERPIGNAN NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Cédric Escudero, au service des jeunes du village depuis 14 ans.

Ancien athlète de haut niveau, Champion du monde de karaté et combattant professionnel de MMA.... Il n'avait que 18 ans à l'époque lors de l'ouverture de son club de Karaté. Une belle aventure soutenue par la municipalité de Los masos.

Cette année notre champion a passé sa ceinture noire 5e dan de karaté à seulement 30 ans, son grade et son diplôme d'entraîneur de MMA grâce à la légalisation de ce sport. Et il remportera deux médailles d'argent au Championnat D'Europe de Grappling.

Cédric : "Je ne remercierai jamais assez la municipalité de m'avoir permis de m'exprimer auprès des jeunes et de leur apporter du mieux que je peux, l'école de la vie... le sport. Nous allons essayer d'organiser cette année un Challenge "Guy Cassoly", une mise de gants avec des combats et une démonstration de nos clubs de MMA fin de saison prochaine sur Los masos... A suivre".



Coup d'œil sur Los Masos

Le dimanche 9 juin 2024, le bistrot de Los Masos a fêté ses 1 an.

La municipalité et les administrés sont ravis de pouvoir retrouver cet endroit de lien social cher à nos cœurs et remercie le Trio qui fait vivre cet endroit chaleureux.



Le mot du Trio :

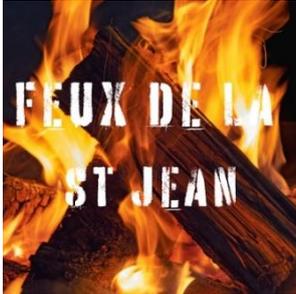
Un an déjà que nous partageons des moments d'amitié, de joie et de bonheur.

Le Trio adresse un grand merci à toutes les personnes qui sont venues célébrer cet anniversaire. Leur présence a été un véritable cadeau.





Cette année encore une jolie
célébration des feux de le saint jean a
eu lieu à Los Masos



Merci à tous
d'avoir répondu
présent. Et à
l'année
prochaine !



Nous remercions ici, les élus bénévoles et les agents présents pour
encadrer cette fête, et garantir un beau moment de partage tout en
sécurité.



*Le jeudi 27 juin, nos écoliers ont présenté avec fierté leur spectacle de fin
d'année à leurs parents, avec un final présentant des chants en catalan.*

*C'était également la dernière année à Los Masos, de Madame MARECAT
Florence, directrice de l'école depuis 6 ans et de Madame KLING Alexandra,
enseignante, à qui nous souhaitons une bonne continuation.*





Programme d'animations



DIMANCHE 23 JUIN 2024 :

Feux de la SAINT JEAN à partir de 19h

Organisés par la mairie

JEUDI 27 JUIN 2024 :

Fête des écoles à 17h

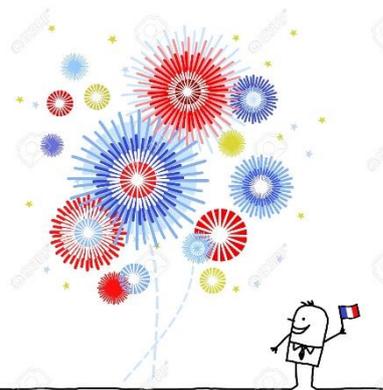
Organisée par les écoles



SAMEDI 13 JUILLET 2024 :

Fête nationale à partir de 19h

Organisée par la mairie



**DU VENDREDI 23 AOUT
AU DIMANCHE 25 AOUT 2024 :**

FESTA MAJOR 2024

Organisée par le Comité des Fêtes de Los Masos

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024 :

Vide Grenier

Organisé par l'Association Vivre à Los Masos



DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 :

Fête de l'Automne + son vide grenier

Organisée par la mairie avec l'aide des bénévoles de l'association Vivre à Los Masos

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 :

RIFLE

Organisée par l'association Vivre à Los Masos



DIMANCHE 1^{ER} DECEMBRE 2024 :

Village de Noël de Los Masos

Organisé par la mairie avec l'aide des bénévoles de l'association Vivre à Los Masos





Nous vous rappelons que le service conseillers numériques mis en place par le conseil départemental afin de vous aider dans vos démarches numériques tient une permanence au foyer municipal les mercredis après-midi et vendredi matin.

Attention : il n'y aura pas de permanences du lundi 12 aout au vendredi 23 aout inclus.



La Mairie de Los Masos est ouverte :
Les mardis et mercredis de 14h à 18h
Les jeudis et vendredis de 9h à 12h



Adresse :
07 rue de l'église 66500 LOS MASOS

Téléphone : 04.68.96.20.19

Mail : mairie@mairiedelosmasos.fr



NOUVEAU

Un nouvel infirmier s'est installé cette année sur
Los Masos :

Pierre MERELLE
30 Rue de l'église – 66650 LOS MASOS

Vous pouvez le contacter :

07.83.25.77.75
Merelle.pierre@gmail.com



RAPPEL

URGENCE QUI APPELER ?

					
Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	Europe
 15	 17	 18	 114	 196	 112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	- Urgence médicale - Infraction - Péril

RAPPEL : ELECTIONS



Si vous habitez la Commune et que vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale vous pouvez :

- 1) Vous présentez en Mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3mois afin de compléter un cerfa d'inscription.
- 2) Faire votre demande d'inscription en ligne sur internet avec les mêmes pièces justificatives.

Les jeunes qui se font recenser sur la Commune sont inscrits automatiquement sur la liste électorale de la Commune à 18 ans, sans démarches à effectuer.

Si vous déménager au sein de la Commune, merci d'en informer le service élections afin de faire un changement d'adresse et éviter une radiation.



PROCURATIONS :

Si vous êtes absent pour un scrutin vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur de votre choix.

Pour cela vous pouvez vous rendre en gendarmerie avec le numéro d'électeur de votre mandataire et son état civil (nom + prénom + date de naissance).

Soit faire votre demande sur internet :



ACTUALITES ADMINISTRATIVES

➤ CARTE D'IDENTITE

Les demandes de cartes d'identité se font dans les Mairies centralisatrices habilitées sur RDV. (Prades / Vinça / Saillagouse).

La Mairie ne peut plus délivrer de cerfa papier les demandes doivent être faites sur le site internet :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

➤ PASSEPORT

Comme pour les cartes d'identité les demandes de passeport se font dans les Mairie centralisatrices habilitées et le cerfa est également à compléter sur internet :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

➤ PERMIS DE CONDUIRE

Toutes les démarches liées au Permis de conduire peuvent se faire sur le site Internet sur le site : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

➤ CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les demandes de cartes grises peuvent se faire par téléprocédure sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou chez les professionnels de l'automobile habilités par le ministère de l'intérieur.

Toutes les autres demandes concernant les certificats d'immatriculation doivent se faire sur le site internet.

- Afin de vous aider dans vos démarches vous pouvez vous rendre dans le réseau France Service 32 avenue Pasteur à Prades.

MAISON FRANCE SERVICES*

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.

Des rendez-vous prestations

Un suivi de mes dossiers

Une aide à la complétude de mes dossiers administratifs

Des mises en relation facilitées

* structure préfiguratrice

- Prévention santé
- Etat civil et famille
- Formation, emploi et retraite
- Logement, mobilité et courrier
- Justice
- Budget



RESENCEMENT MILITAIRE

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.demarches.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

ACCUEIL ETRANGERS

Vous devez compléter une attestation d'accueil à venir retirer à la Mairie et fournir :

- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de moins de 3mois
- Dernier avis d'imposition
- Dernière taxe foncière
- Timbre fiscale de 30€
- Copie intégrale du passeport de l'hébergé



MARIAGE

Vous devez venir retirer à l'accueil de la Mairie le livret des futurs époux qui devra être complété et fournir :

Copies intégrales des actes de naissance des futurs époux

Copies des cartes d'identité des futurs époux et témoins

Justificatif de domicile – de 3 mois

Attestation du notaire en cas de contrat de mariage



LES PIÈCES UTILES POUR L'ENREGISTREMENT DU PACS

01

LA CONVENTION DE PACS

Reprend les informations patrimoniales et financières liant les deux contractants

02

LA DÉCLARATION DE PACS

Formulaire à télécharger

03

Les attestations sur l'honneur de non-alliance, de non-parenté et de résidence commune.

04

Un acte de naissance, une pièce d'identité, un livret de famille,

05

Un certificat de coutume, de non-PACS et de non-inscription au répertoire civil pour les étrangers.

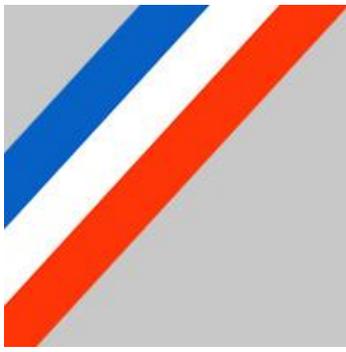
PACS



RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Lorsqu'un couple attend un heureux évènement, il est vivement conseillé de faire une déclaration de reconnaissance anticipée en Mairie, ce document sera à fournir le jour de la naissance à l'officier d'état civil de la ville de naissance. S'il s'agit de votre 1^{er} enfant une déclaration de choix de nom vous sera également remis pour la remettre le jour de la naissance avec la reconnaissance.

Nos agents administratifs se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements



État-Civil



Nos registres d'Etat civil recensent exclusivement les actes des personnes domiciliés à Los Masos (transcription de naissance ou décès) et pour les mariages



Naissances :

DEMATTEIS Julia
GASPARD Luz
CHEVALIER MENARD Charlie
GILLIARD Mya
SOLER Elio
MOUSSALLI Nellie
BASCOU Anna-Rose

*Nous souhaitons la bienvenue à ces
petits et félicitons les heureux
parents et grands-parents !*

Mariage :

Renon Julien & RAMOUL Leïla
LANGLOIS Alexandre & GASNE Camille
SERVANT Jimmy & GARCIA Emilie
CHEVALIER Christophe et VALLETTE Luce
Avec tous nos vœux de bonheur !



Décès :

ALZINA Guy
AMERYCKX Jean
LACOYE Anna
TAUPENAS Jean
COFFIN Liliane
AMOROS Jean-François
*Avec nos condoléances et nos
pensées à leurs familles*

Panneau Pocket



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

BULLETIN MUNICIPAL LOS MASOS 2024



**RESPONSABLE EDITION : Guy CASSOLY
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Guy CASSOLY
DATE ET LIEU DE PUBLICATION : JUILLET 2024 LOS MASOS
PHOTOS : Source Mairie de Los Masos**

La Commission de l'information et le Conseil Municipal espèrent que vous avez eu autant de plaisir à lire ce bulletin qu'ils en ont eu à l'écrire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE